

CONSEIL SUPERIEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE

Vendredi 9 décembre à 9 heures 30 Salle 7234

Ministère du travail, de l'emploi et de la santé
Entrée : 8 avenue de Ségur 75007 Paris

Ordre du jour

Pour avis :

Approbation du Procès verbal des séances des 16, 22 et 30 juin 2011

1 - Projet de décret modifiant le décret n° 2011-660 du 14 juin 2011 portant statuts particuliers des personnels administratifs de la catégorie B de la fonction publique et le décret n° 90-839 du 21 septembre 1990 portant statuts particuliers des personnels administratifs de la catégorie C de la fonction publique hospitalière. *(texte soumis à l'examen la commission des statuts)*

Rapporteur : Mme Sylvie KINET, chargée de mission RH4, DGOS

2- Projet de décret modifiant d'une part, le décret n° 2005-922 du 2 août 2005 relatif aux conditions de nomination et d'avancement de certains emplois fonctionnels des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant diverses dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière et d'autre part, le décret n° 2010-261 du 11 mars 2010 relatif aux procédures de sélection et de nomination aux emplois de direction des établissements mentionnés au 1° de l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant diverses dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière. *(texte soumis à l'examen la commission des statuts)*

Rapporteur : Monsieur Christian DUPUIS, chargé de mission RH4, DGOS

3 - Projet de décret modifiant le décret n° 2010-30 du 8 janvier 2010 pris en application de l'article 77 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière *(texte soumis à l'examen la commission des statuts)*

Rapporteur : Monsieur Christian DUPUIS chargé de mission RH4, DGOS

4- Projet d'arrêté relatif à l'intégration dans la fonction publique hospitalière de personnels d'établissement privés à caractère sanitaire ou social et modifiant l'arrêté du 6 juillet 2011

Rapporteur : Monsieur David VENTURA chargé de mission RH4, DGOS

Pour information :

1°-Projet de décret relatif à la prime de fonctions et de résultats des corps de direction de la fonction publique hospitalière

-Rapporteur : Monsieur Christian DUPUIS chargé de mission RH4, DGOS

2° - Projet de décret modifiant le décret n° 2005-927 du 2 août 2005 relatif au classement indiciaire applicable aux emplois fonctionnels des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant diverses dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière. **(Texte présenté à la commission des statuts)**

Rapporteur : Monsieur Christian DUPUIS chargé de mission RH4, DGOS

3° Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 2 août 2005 relatif à l'échelonnement indiciaire applicable aux emplois fonctionnels des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière. **(Texte présenté à la commission des statuts)**

Rapporteur : Monsieur Christian DUPUIS chargé de mission RH4, DGOS

4° - Projet d'arrêté fixant d'une part, le nombre d'emplois fonctionnels par catégorie énumérée à l'article 1^{er} du décret n° 2005-922 du 2 août 2005 modifié relatif aux conditions de nomination et d'avancement de certains emplois fonctionnels des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière et d'autre part, les seuils des volumes financiers des budgets des établissements publics de santé éligibles à un emploi fonctionnel. **(Texte présenté à la commission des statuts)**

Rapporteur : Monsieur Christian DUPUIS chargé de mission RH4, DGOS

5°- Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 8 janvier 2010 fixant les montants de l'indemnité compensatrice mensuelle prévue à l'article 3 du décret n° 2010-30 du 8 janvier 2010 pris en application de l'article 77 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière.

Rapporteur : Monsieur Christian DUPUIS chargé de mission RH4, DGOS